



Code de déontologie du Coach Santé et mieux-être

La présent code de déontologie exprime le sens général et les principes que chacun personnellement s'engage à respecter dans le cadre de ses engagements de Coach santé et de mieux-être auprès de leurs clients. Il est adossé à l'ensemble des règles professionnelles partagées du coaching, et des engagements de chacun des coaches vis-à-vis de leurs fédérations professionnelles respectives.

Ce code est un guide qui rassemble les bonnes pratiques et les exigences éthiques du coaching de personnes malades, et non un document juridique contraignant. Son but est non seulement d'établir des règles protégeant les coachés mais aussi de constituer un texte de référence des pratiques du coaching que le coach pourra communiquer au coaché et auprès de son environnement. Au-delà, ce code positionne le travail du coaching santé et mieux-être en regard de celui des professionnels de santé, en complémentarité et dans le respect des compétences de chacun.

I. DÉFINITIONS ET PRINCIPES DE BASE

Les pratiques du coaching santé et de mieux-être rassemblent et associent les règles déontologiques et les normes professionnelles du coaching en y intégrant des exigences et enjeux liés à santé et au mieux-être, avec une attention particulière à ne jamais interférer avec le champ médical.

Une définition de la santé

Pour la pratique du coaching santé et mieux-être, la définition de la santé retenue est celle de Huber M et al., « *Health : How should we define it ?* » publiée dans le BMJ 2011; 343:235-7 : « *La santé est la capacité à s'adapter et à se prendre en charge face à des problèmes physiques, émotionnels et sociaux.* » Cette définition apporte un cadre aux actions de coaching santé et en précise ses points clés :

- une approche globale ou holistique de la santé (physique, mentale et sociale) qui vise à restaurer et développer le mieux-être de l'individu.
- une approche personnalisée qui prend en compte le profil unique de l'individu, avec sa propre histoire, ses besoins et ses objectifs personnels.
- une approche participative dans laquelle l'individu devient acteur de sa santé, exerce son propre pouvoir sur sa santé, développe sa capacité de résilience pour faire face aux difficultés de la vie.
- une approche dynamique qui implique des changements de styles de vie et dont les évolutions sont mesurables sur des critères externes/objectifs (biologiques et physiques) et interne/subjectif (mieux-être).

Les buts du coaching santé et mieux-être

Les buts du coaching santé s'inscrivent, d'une part dans le cadre du coaching professionnel, et d'autre part dans le cadre de la définition de la santé (voir paragraphe précédent) et en particulier dans ses aspects non médicaux. Le coaching santé travaille à une amélioration du mieux-être des clients et de leur santé. Il vise à l'acquisition d'un équilibre, d'une cohérence physique, mentale émotionnelle. Cet équilibre implique le développement de niveaux de consciences et de modes de pensée conformes aux buts et valeurs des clients et respectueux de leur sécurité et intégrité. Ces nouveaux modes de pensée vont permettre l'obtention de changements autonomes et durables au niveau des styles de vie du client. Les objectifs individuels du coaching sont définis et déclinés selon les besoins exprimés par le coaché et atteignables dans un contexte évolutif lié à la maladie et sa prise en charge. Ces éléments sont pris en compte lors de la définition des objectifs et seront réévalués pour s'adapter au contexte de la personne malade.

Les cadres d'intervention du coaching santé et mieux-être

Un cadre relationnel : dans le cadre de leur activité, les Coachs santé et mieux-être font preuve de respect et bienveillance inconditionnelle envers leurs clients, d'absence de jugements, et d'une croyance en leur capacité de changement.

Un cadre de changement :

Les Coachs santé et mieux-être reconnaissent le fait que chaque client est un expert de sa vie, que chaque client est en mesure de jouer un rôle actif et d'être un acteur de la réalisation de ses objectifs de santé et de vie. Dans le contexte de la santé, cette notion fondamentale vient en miroir de l'approche dite d'empowerment des personnes malades qui vise à leur permettre d'acquérir et de conserver le contrôle des événements qui les concerne, d'être autonome dans leurs choix personnels.

Un cadre de guidage et non de conseil :

Le coach intervient pour accompagner son client dans sa démarche de changement, dans un cadre de guidage et non de conseil. Le Coach santé s'inscrit dans cette pratique.

Un cadre déontologique :

La pratique de coaching santé et mieux-être est codifiée, le coach n'intervient pas dans le champ du médical (exécution d'un diagnostic, d'un acte médical ou d'un traitement). Le coaching intervient en complémentarité de la prise en charge médicale. Le coach s'assure que le coaché a une prise en charge médicale lors des échanges préalables à la signature du contrat de coaching.

Les parties prenantes du coaching santé

Le Coach santé et mieux-être ci-dessous également dénommé « Coach » : un Coach santé et mieux-être (ci-dessous dénommé coach) est un coach professionnel qui souhaite se spécialiser dans l'accompagnement des problématiques de santé, non liées aux champs du médical. Le Coach santé et mieux-être est celui qui a bénéficié d'une double reconnaissance de ses compétences : celles de ses compétences de coach, et celles de ses compétences à accompagner des problématiques de santé.

A l'issue d'une formation spécifique comportant une évaluation de ses compétences professionnelles, et un engagement à respecter le Code de déontologie suivant, une certification professionnelle de Coach santé et mieux-être lui est délivrée.

Le coach pratique en ayant toujours conscience de sa responsabilité vis-à-vis du coaché. L'intention du coach est active et face à un problème particulier, il est vigilant et sais qu'il est préférable de s'abstenir de faire quelque chose ou même préférable de ne rien faire du tout que de risquer de faire plus de mal que de bien.

Le client : le « client » est la (les) personne(s) coachée(s). On peut aussi l'appeler « personne à coacher » ou « patient » dans le milieu médical. Le client peut être une personne malade en quête d'amélioration de son bien-être, ou une personne en bonne santé, souhaitant développer de nouveaux niveaux de bien-être.

La relation de coaching professionnel : une relation de coaching professionnel existe lorsque le coaching inclut une entente (formalisé par un contrat) qui définit les droits, les rôles et les responsabilités de chaque partie.

Le commanditaire : le commanditaire est l'entité (y compris ses représentants) qui finance le coaching d santé et de mieux-être, ou qui sponsorise la délivrance des services de coaching. Dans tous les cas, un accord contractuel établit clairement les droits, les rôles et les responsabilités du client et du commanditaire si ce sont des personnes différentes.

Le formé : le « formé » est une personne inscrite à un programme de formation de coaching santé, qui travaille avec d'autres formés, et un ou plusieurs membres d'une équipe pédagogique (formateur, assistant(e), évaluateur) dans le but d'apprendre, développer et améliorer ses compétences en coaching santé et bien-être.

II. LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES DU COACH SANTÉ

Dans sa pratique professionnelle, le Coach santé et mieux-être :

- s'exprime de façon déontologique à propos de ce qu'il sait de la valeur potentielle du processus de coaching ou de lui-même en tant que coach, des professionnels de santé ou des autres Coachs santé.
- explique clairement à tout commanditaire, client, professionnel de santé, ce qu'est le coaching santé, les activités qui entrent dans son champ de pratique, ainsi que les résultats qui peuvent raisonnablement être attendus.
- prend la responsabilité d'établir des limites claires, appropriées et culturellement sensibles dans les interactions, physiques ou autres qu'il peut avoir avec ses clients ou commanditaires.
- respecte le droit du client à mettre fin à la relation de coaching à tout moment au cours du processus, sous réserve des dispositions de l'accord.
- reste attentif aux signes d'un changement dans la valeur reçue de la relation de coaching.
- s'efforce de protéger la santé, la sécurité et le bien-être du client.